

Mediacité 20190625

<https://www.mediacites.fr/toulouse/solutions-toulouse/2019/06/25/comment-toulouse-pourrait-mieux-resorber-les-bidonvilles/>

Comment Toulouse pourrait mieux résorber les bidonvilles

Le Capitole a été l'une des premières municipalités à sortir d'une logique d'expulsion systématique des bidonvilles. Son dispositif d'accompagnement social – notamment des populations Roms – permet d'extraire une partie des habitants de l'extrême précarité. Jusqu'à une certaine limite.

Par

[Delphine Tayac](#)

–
25 juin 2019



Mihail dans son nouveau quartier. Après avoir vécu dans des camps, ce Bulgare va bientôt se marier. 7 juin 2019, Colomiers. Photo : Fred Scheiber.

Il semble loin le temps où Mihail dormait à même le sol dans les rues de Toulouse et fouillait les poubelles pour se nourrir. Ce jeune homme, aujourd'hui âgé de 25 ans, arrivé de Bulgarie en 2009 avec toute sa famille, raconte volontiers sa nouvelle vie. Celle d'un résident français « comme les autres », payant le loyer de son T1 bis à Colomiers et sur le point d'obtenir son CAP cuisine. Il y a 4 ans encore, Mihail vivait « dans la boue et au milieu des rats » dans les campements du Ramier puis de Montaudran. « Je m'en suis sorti car je n'ai jamais abandonné. Quand la mairie m'a proposé son aide, ça a tout changé », raconte-t-il dans un français parfait.

Après des années de vie à la rue et d'expulsions successives, Mihail et sa famille ont pu bénéficier d'une maison, mise à disposition par la ville dans le quartier des Arènes, et d'un accompagnement vers l'emploi. Mihail vole à présent de ses propres ailes. Depuis 2015, la mairie de Toulouse a lancé un programme afin de tenter d'en finir avec les expulsions de campements et de squats. « Elles ne faisaient que déplacer les problèmes. Nous avons donc travaillé à une solution à la fois humaine et pragmatique », explique Daniel Rougé, élu en charge des politiques de solidarité et des affaires sociales.

Où en est-on aujourd'hui ?



Depuis juillet 2018, des personnes Roms originaires du centre de la Roumanie se sont installés chemin de Malepère dans le quartier de Montaudran, sur un vaste terrain vague appartenant à l'établissement public foncier local de Toulouse métropole (EPFL). Sans eau, sans électricité, les conditions sanitaires sur le camp sont épouvantables. 13 juin 2019, Toulouse, France. Photo : Fred Scheiber.

En finir avec les expulsions manu militari

Cette année-là, alors que la population des campements atteint 1 400 habitants à Toulouse, l'équipe de Jean-Luc Moudenc annonce vouloir ouvrir un second village d'insertion, quartier du Paléficat, avec des mobil-home et un accompagnement social, sur le modèle de celui de Grynfogel. Mais les riverains grognent... Sur les conseils des travailleurs sociaux et militants du Collectif d'entraide et d'innovation sociale (Cedis), la municipalité fait finalement le choix de mobiliser des logements vacants répartis de façon diffuse dans la ville. Objectif : permettre une insertion durable des Roms de l'Union Européenne peuplant dans leur grande majorité les campements et squats précaires de la ville. Ce dispositif est ouvert, depuis 2018, aux personnes extra-communautaires ayant le statut de réfugié.

Pour résorber les bidonvilles, la mairie travaille en plusieurs étapes. Ses services sociaux rencontrent et recensent d'abord les personnes vivant sur un campement et leur situation administrative. Puis, ils établissent des listes de bénéficiaires et leur notifient la date de

l'évacuation. Le jour J, la ville ouvre un gymnase, distribue les clés d'appartements et affrète des bus pour y conduire les bénéficiaires. Au total, 150 logements sont ainsi mis à disposition, avec le concours des bailleurs sociaux.

Une fois les familles logées, un accompagnement social est assuré sous la houlette des associations France Horizon Occitanie et Soliha, financées par l'État pour cette mission spécifique. Les bénéficiaires ont aussi accès à des cours de Français et à de l'aide à la recherche d'emploi. En échange, ils s'engagent à participer au loyer à hauteur de 50 euros et à entreprendre des démarches d'insertion. Leurs enfants doivent, quant à eux, être scolarisés. L'accompagnement dure autant de temps que nécessaire. Certaines familles, comme celle de Mihail, sont suivies depuis 3 ans. « Tout l'intérêt de ce dispositif est de s'inscrire dans la durée, souligne Gaëtan Cognard, directeur de France Horizon Occitanie, qui a accompagné 260 personnes en 2018. Dans 78 % des ménages, au moins un membre de la famille a trouvé un travail ».

Une baisse de 60 % de la population vivant dans les bidonvilles

Selon la mairie, sur les 1 100 personnes prises en charge entre 2016 et 2019, 489 personnes demeurent accompagnées, 330 personnes environ ont eu accès au logement social de droit commun. Quelque 200 personnes sont reparties dans leur pays d'origine – de leur plein gré ou découragées – ou ont été exclues pour non-respect des règles et sont retournées à la rue. Une partie d'entre elles continuent de vivre de trafics. Il n'empêche ! Le programme montre des résultats encourageants. [A tel point que la population vivant en bidonvilles a baissé de 60 % en quatre ans.](#) « C'est la seule ville de France à avoir mobilisé autant de logements vacants pour une inclusion sur le long terme », souligne Manon Fillonneau, déléguée générale du collectif national droits de l'homme Romeurope.

Des mesures d'éloignement toujours prononcées par l'Etat



Chemin de Malepère dans le quartier de Montaudran, le 13 juin 2019. Photo : Fred Scheiber.

Il suffit néanmoins d'arpenter les rues de Toulouse pour remarquer que les campements n'ont pas tous disparus. Voire qu'ils se sont multipliés ! Si le nombre global de personnes vivant dans les bidonvilles baisse, des campements plus petits se développent depuis deux ans. En juillet 2018, la Dihal recensait ainsi 363 personnes y vivant encore. En février 2019, la mairie en comptait 767 vivant en bidonville ou en squat. Première raison : selon la nationalité et le statut administratif, la ville n'est pas toujours en mesure d'agir. Il en va ainsi avec la centaine d'Albanais qui avaient établi ces derniers mois des abris de fortune sur l'île du Ramier. « On touche ici à la limite du dispositif, concède Daniel Rougé. Nous ne pouvons agir que pour les ressortissants de l'espace communautaire ou les réfugiés ayant obtenu un titre de séjour. »

Bien qu'ils puissent être d'origine Roms, les Albanais sont donc censés être pris en charge par l'État. Une partie des habitants du Ramier ont bénéficié d'un hébergement du dispositif national d'accueil des demandeurs d'asile pendant que les autres ont été mis à l'abri de façon temporaire à l'hôtel. Avant de se retrouver de nouveau à la rue. Les campements précaires existants à Toulouse sont-ils donc tous peuplés de migrants extra-communautaires ? Pas si simple.

Chemin de Malepère, sur un vaste terrain vague appartenant à l'établissement public foncier local de Toulouse métropole (EPFL), des baraquements de bric et de broc s'entassent depuis près d'un an. Au milieu de carcasses de voitures et de débris divers, des enfants jouent pendant que leurs parents discutent avec Geneviève Molina, une bénévole de Médecins du Monde. La dizaine de personnes avec qui Mediacités a pu discuter, sur la quarantaine vivant dans le camp, sont d'origine Roms et viennent du centre de la Roumanie. Certains avaient bénéficié de l'accompagnement de la mairie, avant d'être expulsées de leurs appartements. [Et une partie d'entre eux s'est vu adresser une obligation de quitter le territoire français \(OQTF\) par la préfecture en avril dernier](#). A la demande de l'EPFL, un avis d'expulsion du terrain a aussi été prononcé par la justice administrative.

C'est l'autre limite à l'action de la mairie : lorsque les personnes sont sous le coup d'une OQTF, elles ne peuvent plus être prises en charge. « Cette stratégie consiste à espérer que les personnes évacuent le campement d'elles-mêmes », souligne Sylvain Laspalles, l'avocat des habitants du chemin de Malepère.

Quelles pistes pour faire encore mieux à Toulouse ?

1 – Agir à l'échelle de la métropole

Pour l'instant, la ville de Toulouse agit en mobilisant son parc de logements intramuros. Pour donner davantage d'ampleur à ses actions, l'enjeu serait d'élargir le dispositif à l'échelle de l'agglomération. Le processus est enclenché mais s'annonce long. La métropole de Nantes est, pour l'heure, la seule en France à avoir adopté un dispositif intercommunal et coordonné entre tous les acteurs (État, communes, département et métropole). « Toutes les communes participent financièrement à hauteur de leur population, même si elles ne sont pas confrontées à des campements sur leur sol, explique Marie-Hélène Nedelec, la vice-présidente chargée des questions migratoires et de l'hébergement spécifique à la métropole. Nous pouvons par ailleurs mobiliser des logements sociaux sur le territoire des 24 communes. »

A Toulouse, le Collectif d'entraide et d'innovation sociale (Cedis) n'hésite pas à engager des actions coup de poing, comme des réquisitions et ouvertures de squats, lorsque la situation est bloquée. Avec d'autres associations, dont le collectif Immobilier Sans Frontière, il a menacé

l'EPFL de Toulouse métropole d'ouvrir des logements vacants gérés par l'organisme afin d'y installer des sans-abris. Mis devant le fait accompli, l'EPFL a accepté de dédier 20 nouveaux logements vacants à l'hébergement temporaire d'ici fin juin. « Reste désormais à convaincre l'organisme et les mairies de mobiliser des logements vacants sur l'ensemble des communes », ajoute Thomas Couderette. Selon Daniel Rougé, près de 500 places complémentaires pourraient être mobilisés sans difficulté à l'échelle de Toulouse métropole.

2 – Intensifier la coopération entre acteurs

A Toulouse, le dialogue entre la mairie, les associations de terrain et la préfecture s'établit de façon informelle. La ville de Strasbourg, à l'inverse, a pris le parti d'associer dans des structures dédiées les acteurs publics, de terrain, les riverains et les premiers concernés : les Roms migrants. « Tous les deux mois, un conseil de vie sociale permet aux travailleurs sociaux et aux bénéficiaires de faire le point sur les besoins et améliorations à apporter aux espaces d'insertion, indique l'adjointe au maire Marie-Dominique Dreyssé. Nous rappelons aussi des règles de vie en matière de propreté, d'installation dangereuses. Cela a convaincu certaines personnes de trouver des alternatives au trafic de ferraille. »

A Rezé, dans la banlieue de Nantes, une conférence citoyenne réunissant les comités de quartier, les associations et les riverains a vu le jour en 2015. « Un habitant de bidonville est venu y expliquer ses besoins, les raisons de sa venue en France. Nous avions un riverain très vêtement, ce processus a apaisé le climat », estime le 1er adjoint au maire Christian Brochard.

3 – Diversifier l'hébergement

Toulouse fait le choix de proposer des logements diffus, c'est-à-dire répartis dans le tissu urbain. Les villes de Strasbourg ou de Rezé, elles, ont opté pour la mise à disposition d'espaces temporaires d'insertion (caravanes, mobil-home...) complété par un accompagnement vers l'emploi et le logement. « Les campements illégaux ont mis 20 ans à se constituer pour atteindre 500 personnes, explique l'adjointe strasbourgeoise Marie-Dominique Dreyssé. Il s'agissait de Roms hongrois. Avec nos espaces d'insertion, nous avons permis à 200 personnes de trouver un emploi et 150 foyers d'avoir accès au logement social. Les nouvelles familles arrivantes n'ont d'autre choix que de suivre notre programme d'accompagnement ou repartir dans leur pays ou dans d'autres villes. »

Des occupants du campement toulousain de Malepère se disent favorables aux villages d'insertion temporaire. « Les multiplier n'est pas forcément la solution, mais ils peuvent correspondre à certains besoins. Car se retrouver dans un appartement fermé peut perturber des personnes vivant dehors depuis des années », concède Gaëtan Cognard, de France Horizon Occitanie. Pour Manon Filloneau de Romeurope, des solutions d'hébergement temporaires restent à inventer pour les bénéficiaires qui ne rentrent pas les cases pré-définies par les pouvoirs publics : « Certains n'ont pas le projet de s'intégrer au sens où nous l'entendons en France, à savoir avoir un CDI et vivre ici à temps plein. » Pour Thomas Couderette, du Cedis, la création de « logements passerelles » (c'est-à-dire des logements temporaires sans accompagnement pour les personnes autonomes en attente de leur logement social) permettrait de libérer des places dans le dispositif de la mairie de Toulouse.

La question du sort des Albanais, qui seraient autour de 200 à Toulouse selon Médecins du Monde, reste cependant entière. Leurs arrivées en France augmentent. [Selon un article du Monde](#), « la demande d'asile albanaise a grimpé de 53 % depuis début 2019, avec près de 3 400 demandes ». Or seuls 8,4 % d'entre eux obtiennent effectivement l'asile. De nombreux

déboutés restent néanmoins sur le territoire sans avoir le droit de travailler. Sur ce point, la mairie de Toulouse renvoie l'État à ses responsabilités. Jean-Luc Moudenc a lancé le 24 avril dernier un appel, aux côtés de 12 autres édiles, pour « la création de places d'hébergement supplémentaires par l'État ». Alors que 4800 à 5400 personnes sont en situation précaire d'hébergement rien qu'à l'échelle de Toulouse, on compte seulement 1050 places pour toute la Haute-Garonne.

Ces résultats ont conduit la délégation interministérielle pour l'hébergement et l'accès au logement (DIHAL) à s'inspirer de la méthode toulousaine, ainsi que de celle de Strasbourg, pour dessiner les contours de l'instruction du 25 janvier 2018 qui fixe un nouveau cadre pour la résorption des campements illicites et des bidonvilles.

L'OQTF peut être établie sur deux motifs légaux : l'absence de ressources pour se maintenir sur le sol français ou le fait de représenter une menace pour l'ordre public.

Si vous souhaitez nous adresser des documents en passant par une plateforme sécurisée et anonymisée, connectez-vous à pals.mediacites.fr